Du bois sur le fleuve

*Finie la route, place au fleuve. En expédiant lundi 15 mai une première péniche chargée de déchets de bois vers la Belgique,* [*Ramery Environnement*](https://www.ramery.fr/environnement.html) *affiche son ambition : réduire son bilan carbone en passant à des modes de transports plus protecteurs de l’environnement.*

1 000 tonnes de bois et une péniche pour une petite révolution. Lundi 15 mai, Ramery Environnement a fait un peu plus qu’expédier une simple cargaison de bois la Belgique. En privilégiant le transport fluvial plutôt que l’acheminement par la route, l’entreprise montre sa volonté de limiter son impact environnemental, et s’applique à elle-même les principes qu’elle défend auprès de ses clients, au service d’une économie durable et performante – difficile de faire plus Rev3…

## 70 camions évités

Issu de vieux meubles et d’encombrants collectés dans les déchetteries de Lens et de ses environs, le bois a d’abord été trié, transformé et réduit en copeaux par les machines de l’entreprise au cœur de l’écopôle de la Motte aux Boix, à Harnes (62) avant d’être chargées sur une péniche dans le port de la ville puis de partir pour l’usine Unilin, le leader belge des panneaux composé à partir de particules de bois recyclé.

Remarquable par son important tonnage, l’opération a permis d’éviter de charger 70 camions et permis d’éviter de parcourir un total de 6 300 kilomètres sur les routes. Le tout se solde par une sérieuse diminution de l’impact carbone de l’opération, puisque le transport fluvial produit deux fois moins de C0² que l’acheminement par camion . Et libère au passage les axes routiers surchargés du nord de la France et de la Belgique…

*Last but not least* : si le transport est plus long – onze heures au lieu d’une heure quarante-cinq – il est en revanche moins onéreux. Le reste n’est jamais qu’une question d’organisation pour une entreprise qui s’est récemment dotée des moyens de stocker 4000 m3 de déchets, se dégageant ainsi des marges d’organisation logistique. Si elle compte acheminer d’abord une péniche par mois, l’entreprise vise à terme un rythme d’expédition hebdomadaire. Et pourrait acheminer d’autres types de matières secondaires, à commencer par les 25 000 tonnes de broyats de pneus que produit chaque année son centre de retraitement de Harnes.

## Un exemple d’économie circulaire

Au-delà du seul transport, l’opération illustre aussi le partenariat mis en place avec Unilin, le destinataire de la péniche. Ramery Environnement et Unilin contribuent tous les deux depuis 20 ans à la construction d’une filière bois responsable puisque l’entreprise belge crée à des panneaux à partir du bois livré par Ramery environnement. Des produits écoresponsables qui contribuent à leur tour à la réduction des émissions de CO2 : ensemble, les deux sociétés ont permis la production de 50 000 m3 de panneaux à partir de 70 000 tonnes de déchets de bois recyclé. L’équivalent de 70 péniches !

\_\_\_\_\_\_\_

## Ramery Environnement en deux mots

Ramery Environnement emploie 400 personnes dans les Hauts-de-France pour un chiffre d’affaires d’environ 60 millions d’euros en 2015. Acteur clé de de la transition vers une économie plus respectueuse de l’environnement, cette filiale du groupe Ramery propose différents services à ses clients du secteur public ou privé : collecte et traitement des déchets, valorisation des ressources usées, revitalisation d’anciens sites industriels… Autant de réponses concrètes aux exigences de préservations des ressources et de lutte contre le tout enfouissement, dans une démarche intimement liée à l’économie circulaire.